



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/211

Attribution de subventions pour la programmation de la Fête des Lumières 2020 -
Approbation de conventions

Cabinet du Maire

Direction des Événements et Animation

Rapporteur : Mme GOUST Victoire

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme BRUVIER HAMM Pauline

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/211 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA PROGRAMMATION DE LA FÊTE DES LUMIÈRES 2020 - APPROBATION DE CONVENTIONS (CABINET DU MAIRE - DIRECTION DES ÉVÉNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis 1999, la Fête des Lumières propose pendant plusieurs nuits autour du 8 décembre des rendez-vous artistiques et gratuits dans l'espace public, ainsi qu'une œuvre lumière autour du lumignon.

Concepteurs lumière, équipes artistiques, institutions culturelles, associations socioculturelles, habitants, proposent ainsi pendant la durée de la Fête une programmation riche et variée avec des installations lumineuses, plastiques, interactives et des spectacles poétiques.

En 2019, dans un contexte de sécurité renforcée, la Fête des Lumières s'est déroulée sur un périmètre situé en centre-ville étendu à une partie du Vieux Lyon et au Parc de la Tête d'Or. Ainsi, plus de 40 sites ont été investis dans ce périmètre, avec des projets variés représentant un véritable panorama de la création lumière : projections vidéos, mises en lumière architecturales, objets lumineux insolites, installations et expérimentations diverses...

En 2020, la Fête des Lumières se déroulera du samedi 5 au mardi 8 décembre et investira le cœur de la Ville dans un périmètre central, apaisé et sécurisé. Si la Fête des Lumières devait être annulée en raison notamment de l'épidémie de COVID-19, les associations porteuses pourront tout de même bénéficier d'une partie de la subvention correspondant aux frais effectivement décaissés à l'occasion de leurs projets.

La volonté d'accompagner la jeune création et de développer une véritable « filière lumière » pour développer les jeunes talents, reste intacte et plus que jamais renouvelée, autour de projets esthétiques, conviviaux et festifs. La programmation en subvention s'appuie sur la base des fondamentaux : création(s) lumière(s) qui peuvent être originale(s) ; variété du travail lumière avec une approche ciblée sur les objets, installations, mises en lumière architecturales et projections ; projets contemplatifs ou participatifs avec le public ; projets surprenants, poétiques, ludiques (détournements de matériaux ou de l'espace public) ; projets d'expérimentations lumières en lien avec de l'innovation technique ou technologique ; ouverture sur des métiers, techniques, univers variés (éclairage, conception lumière, arts plastiques, design, scénographie...).

A travers ces manifestations, les objectifs sont :

- d'offrir une programmation artistique de qualité pendant les quatre soirs de la Fête des Lumières pour les Lyonnais et les touristes ;
- de mettre en valeur la diversité des sites de la ville (jardins, places, rues...) ;

- de transformer l'espace public par une intervention artistique lumineuse ;
- de favoriser la convivialité, la proximité permettant la rencontre entre les habitants, les artistes et les œuvres.

Les projets présentés dans le tableau ci-dessous ont ainsi été retenus pour leur pertinence et leur adéquation avec les orientations et les objectifs de la Fête des Lumières.

Organisateur	Projet	Dates	Lieu(x)	Budget demandé
AADN - pôle de compétences	<p>Octo - Emilien Guesnard</p> <p>Octo est un octogone de 3,35m basé sur une remorque. Constitué d'une surface noire et réfléchissante, un cercle de lampes est disposé sur l'ensemble. Le propos est axé sur la symbolique de la forme octogonale, comme fondement de l'histoire des civilisations : dès le début du premier millénaire en Chine, durant l'antiquité, à l'ère judéo-chrétienne...La programmation, où les courbes rencontrent les lignes, la lumière, les reflets, plonge le spectateur dans un récit d'une période mouvementée, mais pleine d'espoir, le passage d'un monde à un autre. une création musicale participe au propos.</p>	5 au 8 décembre	Place Gabriel Rambaud Lyon 1	21 000 €
AADN - pôle de compétences	<p>Point zéro - Johan Corrèze</p> <p>Point Zéro est une installation composée de 72 barres de LED fixées sur des filins métalliques tendus et ayant le même point de fuite : le centre de l'installation. Elles sont réparties dans l'espace sur 3 plans dimensionnels permettant une déformation de son image selon l'angle de vue. Elle joue ainsi avec la perception du public, faisant de la lumière, elle-même, son propre support. La structure volontairement minimaliste, limitée à l'essentiel, laisse toute la place aux « traits » lumineux et donne l'impression qu'ils flottent dans l'air. Une bande sonore donne vie à l'installation et vient renforcer la notion d'illusion visuelle.</p>	5 au 8 décembre	Place du Griffon Lyon 1	20 000 €
Number8	<p>Phénix - Julien Menzel</p> <p>Inspiré de l'animal mythique capable de renaître de ses cendres par le feu, Phénix est une installation de grande envergure : près de 15 mètres de large sur 10 mètres de long pour 5 mètres de haut. Le Phénix de Julien Menzel s'éveille au rythme des variations de couleur des tubes leds telles des inspirations et expirations de l'animal. Il en émane une atmosphère apaisée et méditative par laquelle l'artiste cherche à sensibiliser aux espèces en voie de disparition. L'installation est mise en boucle sur une discrète ambiance sonore composée par le designer sonore et musicien Damien Reynaud.</p>	5 au 8 décembre	Place Louis Pradel Lyon 1	38 000 €

Crossed Lab	Frame Perspective - Olivier Ratsi Composé de cadres lumineux de 2,40 mètres sur 1,60 mètre, mis en lumière par des rubans leds rouges, Frame Perspective est une installation de grande dimension pouvant aller jusqu'à 100 mètres linéaires. Pour la Fête des Lumières, Olivier Ratsi propose une installation modulaire qui sera présentée de manière linéaire double dans le bassin de la place de la République. Minimaliste, Frame Perspective émerveille par l'atmosphère d'apaisement qu'elle dégage. Olivier Ratsi y ajoute une programmation lumineuse qui fait varier d'intensité la lumière, comme un souffle, et une composition sonore réalisée par Thomas Vaquié.	5 au 8 décembre	Place de la République Lyon 2	42 500 €
Wild Light Society	Escandir - Lightlab Escandir est une installation son et lumière qui propose une expérience de synesthésie où trois anneaux de lumière se déplacent dans l'espace. D'abord unis, ils scannent l'espace et créent un champ de force autour d'eux. Au fur et à mesure, de petits déséquilibres s'accumulent et les mouvements lumineux et sonores se dissocient. Cette évolution est présentée en quatre tableaux.	5 au 8 décembre	Grolée Carnot Lyon 2	30 000 €
Fondation pour l'Université de Lyon	Expérimentations étudiantes Depuis 2005, les Grands Ateliers lancent un appel à idées lumineuses auprès d'étudiants en écoles d'art, d'architecture, de design et d'ingénieurs. La vingtaine de projets lauréats déploieront leur créativité et imagination dans le quartier de l'Antiquaille.	5 au 8 décembre	Quartier de l'Antiquaille Lyon 5	47 000 €

A travers ces manifestations, les associations répondent aux objectifs poursuivis par la Ville de Lyon à l'occasion de la Fête des Lumières : elles allient le travail autour de la lumière, à une interactivité avec les Lyonnais et les touristes et offrent ainsi gratuitement au grand public une programmation artistique de qualité dans un cadre convivial.

Vu lesdits modèles de conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e et 5^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

1 - La programmation de la Fête des Lumières 2020 figurant dans le tableau ci-dessus et l'attribution des subventions consécutives, sont approuvées.

2 - M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions.

3 - La dépense correspondante, soit 198 500 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020, programme GRANDSEVEN, opération 8DECFDL, ligne de crédit n° 61756, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Victoire GOUST